

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 16

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de votants : 14

Date de la convocation 05 Décembre 2025

Date d'affichage :

Le dix décembre deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Buais-les-Monts, régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie de Buais-Les-Monts, sous la présidence de Monsieur COURTEILLE Éric, Maire de Buais-les-Monts.

Etaient présents : Mme BOISHY Martine, M COURTEILLE Éric, Mme FERMIN Joëlle, M FEUGUEUR Patrice, M GAOUYAT Claude, Mme GRENIER Line, Mme GUERIN Annie, M. JARDIN Jean-Claude, M JEHAN Gabriel, Mme LELIEVRE Aline, M Sébastien LEBOISNE, M. LEMOUSSU Joël, Mme PARIS Solange, Mme Rolande ROUPENEL

Pouvoir : Gilbert DESLOGES pouvoir à Éric COURTEILLE

Absent : Maxime THIBERT

Conformément à l'article 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Joëlle Fermin, accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le maire procède à l'appel.

Sébastien Leboisne arrivée à 20h09

1) Approbation du compte rendu du conseil du 13 novembre 2025

Monsieur le maire présente le compte rendu du conseil municipal en date du 13 novembre 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte rendu du conseil municipal en date du 13 novembre dernier

2) Choix de l'entreprise de maçonnerie (Lot n°3 – Gros-œuvre-Démolition)

Suite à l'appel d'offres qui a été validé et notifié aux différentes entreprises retenues pour le marché de rénovation de la salle Camille Claudel, lot du dernier conseil municipal, le lot n°3 concernant le gros-œuvre – démolition est infructueux. Monsieur le maire a négocié de gré à gré avec quatre entreprises différentes. Nous avons reçus quatre devis et le conseil municipal doit valider l'un

d'entre eux. Monsieur le maire propose le devis moins disant de l'entreprise « Constructions Rivières » de Ducey d'un montant de 15 000 € HT (18 000 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise Constructions Rivière d'un montant de 15 000 € HT (18 000 € TTC)
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis

Ainsi fait et délibéré à BUAIS-LES-MONTS par le conseil municipal, les jours, mois et an susdit.

3) Courrier – Monsieur Brodin Pascal – 1480 Route de St Hilaire

Monsieur le Maire présente un courrier de Monsieur Pascal Brodin, habitant de Buais les Monts à l'adresse 1480 Route de St Hilaire. Monsieur Brodin est acquéreur d'une petite parcelle en bordure de la RD 976 et c'est un terrain non cultivable. Monsieur le maire propose une cession de ce terrain à 1 € symbolique et les frais d'acte notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de céder cette petite parcelle pour l'euro symbolique
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer l'acte notarié et les documents se rapportant à cette affaire

Ainsi fait et délibéré à BUAIS-LES-MONTS par le conseil municipal, les jours, mois et an susdit.

4) Proposition vente terrain Boissel – parcelle ZK 19

Monsieur le Maire fait lecture d'un mail de l'agence Pozzo concernant la parcelle ZK 19, d'une contenance de 2 ha 86 a 14 ca. Les vendeurs souhaitent inclure la parcelle AM n°161.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **PROPOSE** d'acheter cette parcelle 60 000 € tous frais compris, possibilité de monter jusqu'à 65 000 € si refus de l'acheteur.
- **PROPOSE** d'échanger la parcelle (antenne Relais face au cimetière) à la Safer en vue d'échanger avec une partie de la parcelle ZK 19 située sur la Route de Landivy.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le maire de négocier la parcelle cadastrée ZK 19
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le maire de contacter la SAFER

Ainsi fait et délibéré à BUAIS-LES-MONTS par le conseil municipal, les jours, mois et an susdit.

Fin de la réunion : 21h37

Publié et affiché conformément à l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, à Buais-les-Monts, le

Le Maire, Éric Courteille